



VIE SOCIALE ET CULTURELLE

Associations

Vous aimez le chant ? Le foot ? Le contact ?

La Suisse a une **tradition de l'associatif**, c'est-à-dire que les gens s'engagent volontiers bénévolement pour faire fonctionner un club de sport, une chorale, une fanfare ou un autre groupe d'intérêt.

Il est possible de trouver des **associations** actives dans les domaines du sport, de la culture et du social, ainsi qu'en lien avec une communauté d'origine, une religion ou un parti politique.

Les communes tiennent à jour les **listes des associations** actives sur leur territoire. Internet vous renseigne également sur ce que vous pouvez trouver près de chez vous.

Vie religieuse

La Constitution fédérale ainsi que celle de notre canton garantissent la **liberté de croyance**. Chaque personne a donc le droit de croire ou pas, de pratiquer ou pas, la religion de son choix, sachant que la grande majorité des Valaisans sont catholiques. Il y a une place pour toutes les religions et le dialogue interreligieux est cultivé.

On trouve des églises catholiques dans toutes les communes. Pour les autres **lieux de cultes** (temples protestants, mosquées / lieux de prière musulmans, etc.), l'offre se concentre plutôt dans les villes.

Culture

Théâtre, danse, musique, peinture, littérature...

L'offre culturelle est dense et variée en Valais. Pour savoir ce qu'il est possible de « consommer » près de chez vous, le plus simple est de s'adresser à l'**Office du tourisme** de votre région ainsi qu'au **Service culturel** de votre commune.

Le **Service de la culture** de l'Etat du Valais soutient la création professionnelle par des bourses et des prix. Il gère également 3 Services: les archives, les musées cantonaux et la médiathèque.

Les **musées cantonaux** sont au nombre de 3: le musée d'art du Valais, le musée d'histoire du Valais et le musée de la nature.

Ils sont tous situés au centre de la ville de Sion. La visite des musées est généralement gratuite les 3èmes dimanches du mois.

La **médiathèque** cantonale se trouve sur 4 sites: Brig, Sion, Martigny et St-Maurice. En complément, quasi toutes les communes du canton gèrent des médiathèques, bibliothèques ou points lecture communaux.

Il est possible d'y emprunter des livres mais pas seulement; il est possible d'y lire les journaux et les magazines, d'y emprunter des films et de la musique, d'y utiliser des ordinateurs.

En tant qu'allophone, vous pouvez chercher à lire dans votre langue maternelle. Il existe en Valais **2 bibliothèques interculturelles** qui mettent à disposition des livres dans plus de 60 langues différentes. Ce sont L'Ardoise à Sion et A TOUS LIVRES à Monthey.

Cohabitation

Dans les villages, les gens se saluent souvent dans la rue. Dans les villes, c'est plus rare.

Essayez de faire connaissance avec vos voisins d'immeuble et de quartier. Une bonne communication est garante de bons rapports de voisinage.

Les Suisses ont la réputation d'être discrets et soigneux. Respectez donc au mieux les espaces communs et adaptez-vous à l'état d'esprit de votre quartier.

On essaie de ne pas faire de bruit la nuit, le dimanche et les jours fériés et on trie ses déchets!



Vie politique

Les Suisses sont souvent appelés à voter; en moyenne 4 fois par année. Les droits politiques sont très étendus. En plus des droits de vote et d'éligibilité, les Suisses ont le droit d'initiative et le droit de référendum.

Par le droit d'initiative, les citoyens récoltent des signatures pour proposer à votation populaire une modification de la Constitution. Par le droit de référendum, les citoyens récoltent des signatures pour s'opposer à une loi du Parlement.

Plusieurs cantons accordent des droits politiques aux étrangers. Ça n'est pas le cas du canton du Valais.